

L'épreuve d'histoire partiellement annulée

Une partie de l'épreuve d'histoire de ce mardi a été annulée hier par la ministre : Joëlle Milquet dénonce les « fuites inacceptables » sur son contenu.

● Philippe LERUTH

Journée chaotique en perspective, pour tous les étudiants inscrits en sixième générale et sixième technique/artistique de transition : l'épreuve externe d'histoire, qu'ils devaient présenter, dans le cadre du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) a été partiellement annulée, hier, en fin d'après-midi, par Joëlle Milquet, ministre communautaire de l'Éducation. En cause (cf. ci-dessous), des « fuites inacceptables » qui, via les réseaux sociaux, ont mis les rhétoriciens en possession du portefeuille de documents qu'ils étaient censés synthétiser, sur les mouvements terroristes européens, entre les années 1960 et 1990.

« Je suis Joëlle »

C'est cette partie de l'épreuve

d'histoire qui a été annulée ; « l'évaluation des autres compétences en histoire (3 sur 4) n'est pas concernée », a précisé Joëlle Milquet. Mais dès hier, en début de soirée, de nouveaux documents, relatifs à ces autres compétences, pullulaient sur les réseaux sociaux. Tandis que se lançait sur Facebook un mouvement (ironique ?) « Je suis Joëlle » !

D'autres parties de l'épreuve ne devront pas dès lors être annulées ? On imagine déjà les recours que pareille situation peut générer. Joëlle Milquet en a conscience, qui dénonce « l'irresponsabilité des auteurs de ces fuites » et annonce le dépôt d'une « plainte contre X pour violation du secret professionnel ».

La ministre prévient par ailleurs qu'elle « exigera de l'administration l'organisation d'autres modes de

transmission, désormais sécurisés ».

En commission !

Par la voix de son chef de groupe au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Christos Doulkeridis, Écolo a réclamé hier soir une réunion d'urgence de la commission Éducation.

« Si l'examen est purement et simplement annulé, comment les élèves en échec jusqu'à présent pourront-ils avoir une chance de récupérer leur retard ? », s'est interrogé l'élu écologiste. Cette situation chaotique, « totalement choquante pour des milliers d'élèves » doit être clarifiée au plus vite, a-t-il conclu. ■

Les questions ont fuité sur Facebook

● Jean-Christophe HERMINAIRE

Thibaut a avoué n'avoir pas eu trop de difficultés pour réussir son examen de français. Et pour cause : les questions du CESS, expliquait-il hier, ont été mises en ligne sur un groupe privé sur Facebook. Accessibles à quelques initiés, elles ont rapidement fuité auprès de tous les étudiants de la Communauté française. En tout cas, tous les copains de Thibaut avaient affiché la même assurance. Ils avaient été jusqu'à en parler à leur prof.

« Il s'est avéré que les questions qu'on a eues pour l'examen aujourd'hui étaient exactement les mêmes que celles mises en ligne », se réjouissait le rhétoricien, plutôt confiant pour son examen d'histoire de ce mardi, dont les questions avaient aussi fuité.

« Comment voulez-vous qu'ils les changent en une journée ? disait-il. Je suis sûr que ce sont les bonnes questions car les profs avaient déjà annoncé la couleur : cela traiterait du terrorisme. » Le terrorisme en Europe entre les années

1960 et 1990, avait appris tout le monde, dès samedi.

Certains jugeaient que les photos qui circulaient depuis samedi sur internet n'auraient pas d'incidence sur le déroulement des épreuves. Pour français, il s'agissait des consignes données au professeur pour le 15 juin : thème de l'examen, grilles d'évaluation, etc.

Le travail de l'élève consistant à puiser ses réponses dans des documents qui, eux, n'auraient pas été divulgués, « croire que l'élève va réussir d'office, c'est faux. Même si d'un point de vue déontologique, c'est très grave », commentait-on, en début d'après-midi, au cabinet de la ministre de l'Éducation.

Mais, en fin de journée, les documents publiés via les réseaux sociaux devenaient plus précis : les textes que les étudiants allaient être amenés à synthétiser étaient dorénavant connus. Il ne restait à la ministre qu'à annuler une partie de l'épreuve. Avant que les fuites se prolongent en cours de soirée. ■